



Mairie de Feytiat

Services périscolaires

Ecole élémentaire
Ferdinand Buisson

GARDERIES PERISCOLAIRES
RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2018-2019

Agent référent :

Responsable
Service Entretien Locaux – Garderies :
Elisabeth PERICHON

Dernière actualisation : 05/02/2018

La commune de Feytiat propose un service de Garderies périscolaires pour tous les enfants scolarisés à l'école élémentaire.

Article 1 : Modalités d'inscription

L'inscription se fait à l'aide du « Document Commun d'Inscription pour les activités proposées par la commune » remis à chaque enfant en fin d'année scolaire n-1.

L'inscription peut être demandée à tout moment, notamment pour les enfants arrivant en cours d'année scolaire.

Article 2 : Organisation générale

Le service fonctionne en période scolaire :

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les lundis, mardis, jeudis, vendredis : ➤ de 7h30 à 8h50, ➤ de 12h à 13h35, ➤ de 16h00 à 18h30. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les mercredis : ➤ de 7h30 à 8h50, ➤ de 12h00 à 12h30.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exceptionnellement, la garderie remplacera la prise en charge des enfants à l'Accueil de Loisirs » dans le cas d'une journée d'école le mercredi après-midi (ex : Pont de l'Ascension). 	

Article 3 : Horaires de fonctionnement

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	De 7h30 à 8h50	<p>7h30 : Accueil par les agents de garderie (Commune) 8h50 : Prise en charge par les enseignants (Education Nationale)</p>
	De 12h00 à 13h35	<p>12h00 : Les agents de garderie prennent en charge les enfants à la sortie de la classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ pour les enfants de CP et CE1 : En bas de l'escalier métallique pour aller vers : <ul style="list-style-type: none"> ○ préau sous self de 12h à 13h15 ○ cour du haut de 13h15 à 13h35 ➤ pour les enfants de CE2 et Ulis <ul style="list-style-type: none"> ○ cour du bas (face au nouveau préau) de 12h à 12h30 ○ cour principale de 12h30 à 13h35 ➤ pour les enfants de CM1 <ul style="list-style-type: none"> ○ cour du haut de 12h à 13h (lundis et jeudis) ○ cour du bas (face au nouveau préau) de 13h à 13h35 (lundis et jeudis) ○ cour principale de 12h à 13h35 (mardis et vendredis) ➤ pour les enfants de CM2 <ul style="list-style-type: none"> ○ cour du haut de 12h à 13h (mardis et vendredis) ○ cour du bas (face au nouveau préau) de 13h à 13h35 (mardis et vendredis) ○ cour principale de 12h à 13h35 (lundis et jeudis) <p>13h35 : Prise en charge par les enseignants</p>
	De 16h00 à 18h30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enfants de CP et CE1 <ul style="list-style-type: none"> • de 16h à 17h : accueillis dans les salles 1 et 2 ou dans la cour du bas jusqu'à 17h00 <u>(L'accès des parents se fait uniquement par la rue des Ecoles : suivre le fléchage « garderie CP, CE1 et retour ateliers »)</u> • à 17h : ils retrouvent les enfants de CM1 et CM2 dans la salle de Garderie ou dans la cour principale jusqu'à 18h30 ➤ Enfants de CE2, CM1 et CM2 <ul style="list-style-type: none"> • de 16h à 18h30 : accueillis dans la salle de garderie ou dans la cour principale <p>De 17h20 à 18h30 Pour les enfants ayant participé aux activités périscolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • atelier culturel ou sportif : dans les salles 1 et 2 ou la cour du bas. • aide aux devoirs : dans la BCD (accès par l'escalier extérieur) ou dans la cour du bas (face nouveau préau) si beau temps <i>(suivre le fléchage « retour aide aux devoirs »)</i>

ME RC RE	De 7h30 à 8h50	<p>7h30 : Accueil par les agents de garderie (Commune) 8h50 : Prise en charge par les enseignants (Education Nationale)</p>
-----------------	-----------------------	---

	De 12h00 à 12h30	12h00 : Les agents de garderie récupèrent les enfants à la sortie de la classe. <u>Rappel</u> : à partir de 12h30, seuls les enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs déjeunent au Restaurant Scolaire
--	-------------------------	--

Article 4 : Coût du service

Nous rappelons que la Commune a décidé de proposer ces services de garderies périscolaires à titre gratuit pour toutes les familles.

Article 5 : Remarque

Les enfants, qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire, **ne sont autorisés à revenir dans l'enceinte de l'école qu'à partir de 13h35.**

Article 6 : Numéros de téléphone

Garderie école élémentaire
<ul style="list-style-type: none">➤ Pour tous les enfants du CP au CE1 et AP : <u>05.55.48.43.74</u>➤ Les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7h30 à 8h30➤ Les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir de 16h à 18h30 ➤ Pour tous les enfants du CE2 au CM2 : <u>05-55-48-43-26</u>➤ Les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7h30 à 8h50➤ Les mercredis de 12h à 12h30➤ Les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir de 16h à 18h30 ➤ Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 16h15, la responsable du service. <u>06.30.09.90.53</u>